

CAHIER DES CHARGES POUR LA REMORQUE POISSONNIER

1. OBJET

Ce cahier des charges définit les exigences techniques auxquelles sont soumises les remorques poissonnier de marché pour être subventionnables. Ces exigences visent à prévenir les risques de troubles musculosquelettiques ainsi que les risques liés à l'exposition au froid des poissonniers exerçant dans les marchés.

2. TYPE DE MATERIEL SUBVENTIONNABLE

Remorque poissonnier

3. EXIGENCES TECHNIQUES

Pour être éligible à la SPTPE Métiers de bouche +, une remorque poissonnier doit au minimum disposer de l'ensemble des équipements tels que mentionnés ci-dessous :

- **Protection du circuit par disjoncteur différentiel 30 mA**
- **Motorisation et bip sonore de déplacement**
- **Eclairage d'appoint pour les manœuvres**
- **Ouverture assistée des panneaux (auvents) par vérins à gaz + vérins électriques**
- **Rallonges latérales sur charnières**
- **Une réserve d'eau chaude**
- **Gerbeur** (pour les opérations de chargement – déchargement) qui soit transférable dans le camion)

Remarque : L'achat d'un gerbeur ne s'impose pas à toute entreprise qui transmet un justificatif (facture d'achat ou d'entretien) prouvant qu'elle est déjà équipée de ce matériel.

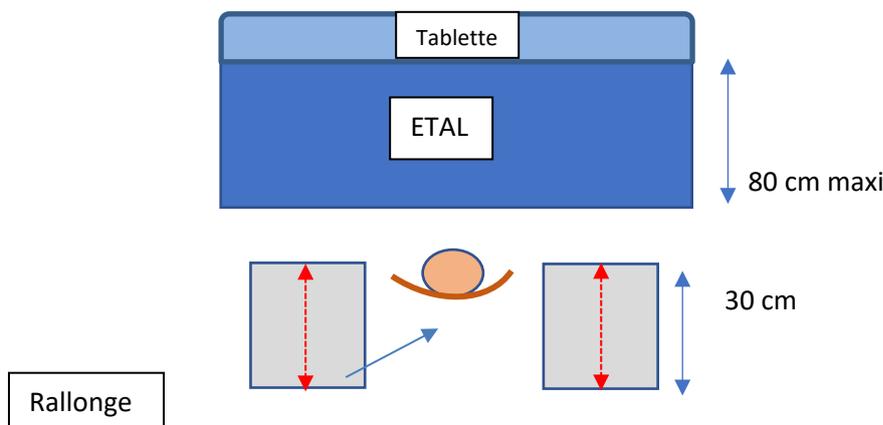
- **Etal, profondeur et hauteur :**
 - Profondeur de 80 cm hors rallonges (coulissantes, sur charnières ou télescopiques, à privilégier de 30 cm de côté)
 - Hauteur de 93 cm +/- 5 cm

Les équipements listés et décrits ci-dessous sont recommandés et peuvent également bénéficier d'un financement :

- Flèche avec ressort de rappel

- Un réservoir d'eau propre de 100 litres minimum avec bouche de remplissage facilement accessible (n'entraînant pas de contraintes posturales ou de manutentions pour l'opérateur)
- Recueil des eaux grises avec dispositif de vidange facilement accessible (n'entraînant pas de contraintes posturales ou de manutentions pour l'opérateur)
- Une table découpe et de préparation (profondeur minimale : 40 cm) réglable en hauteur (de 80 cm à 120 cm) intégrant : douchette / trou d'évacuation pour les déchets / aimants et/ou coutelière pour fixer les couteaux
- Une rampe de chauffage
- Etal :
 - Privilégier un décroché dans le fond de l'étal ou une barre en inox pour retenir la glace au lieu d'une vitre. L'installation de l'étal des deux côtés de la remorque doit être favorisée.
 - Une tablette de 30 cm côté client pourrait être rajoutée permettant de poser les bacs lors de la « déballage ».

Schéma de principe :



- Mise à hauteur de l'étal (remorque)

4. MODALITES DE CONTROLE DU RESPECT DU CAHIER DES CHARGES

▶ Contrôle a priori sur pièces :

Les devis et factures fournis à la Carsat (ou CGSS ou Cramif) lors de la demande de subvention précisent les caractéristiques techniques relevant du cahier des charges.

▶ Contrôle a posteriori sur place :

La Carsat (ou CGSS ou Cramif) contrôle la réalité de l'investissement et sa conformité au cahier des charges lors d'une visite de l'entreprise ayant bénéficié de la subvention.